

FORMATION Spécial Hôtellerie Restauration

PUBLIC CONCERNE

Direction, Ressources humaines, contrôle gestion paie, Direction des Opérations.

Accès mobilité réduite possible (pour tout autre handicap contacter eQualog)

DUREE :

2 jours ou 14 heures

OBJECTIFS COMPETENCES

Être capable de :
Connaître les différentes dispositions et obligations sociales en gestion du temps de travail, Définir les règles et les processus à mettre en œuvre pour garantir la cohérence de la politique rh d'un aroupe en HCR

PRE REQUIS :

Accès au logiciel eQualog

MODALITES ET DELAIS

D'ACCES :

Minimum 2 à 3 semaines, à définir avec le client

Connaissance des outils informatiques.

Bonne connaissance d'une application de type Windows (bureautique).

TARIF :

A partir de 767€ la journée et sur devis.

Moyens PEDAGOGIQUES :

*Utilisation du logiciel en mode réel

*Études de cas concrets issus du terrain des participants.

*Exercices pratiques des exercices pratiques.

Modalités PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques : présentation de la procédure et des bonnes pratiques

Méthodes actives : échanges et discussions autour des pratiques actuelles des participants.

Études de cas : analyse de situations concrètes vécues par les chefs de service.

Mises en situation : construction de plannings, simulation de gestion d'imprévus, hiérarchisation des tâches.
Travaux de groupe

PARTICIPANT

Nombre : 1 à 8 personnes

LIEU DE FORMATION

INTRA/ INTER

Intitulé du stage : Point sur organisation des processus et mise en place de l'annualisation en HCR

Introduction

- Les différents aspects de la gestion du personnel
- Les principes de la gestion du temps de travail
- Explication du fonctionnement actuel

Qui fait quoi.

- Organisation et structure des données
- Conditions d'accès
- L'accès hiérarchisé aux données

Point Organisation des Processus

- Retour sur les périodes passées
- Planification, affichage
- Règles de construction et d'affichage d'un planning
- Contraintes légales de modification.

Les événements

- Utiliser et gérer des codes événement
- Les principes d'interaction avec la paie
- Règles de valorisation du temps
- Registre obligatoire des repos

Mise en place annualisation

- Définition de l'annualisation
- Principe de la Planification annuelle
- Mise en place des plannings indicatifs

Les événements

- Utiliser et gérer des codes événement
- Les principes d'interaction avec la paie
- Règles de valorisation du temps
- Registre obligatoire des repos

L'émargement obligatoire

- Emargement manuel ou automatisé.
- Contrôle avec le planning
- Interventions en cas d'oubli d'émargement
- Dans quels cas intervenir sur l'émargement réel.
- Les points de vigilance
- Information des salariés
- En cas de contestation

Préparation des éléments de paie

- Contrôler les éléments variables
- Procédure d'envoi au centre de gestion

Définition des règles de bonne pratique

- Elaboration du processus RH
- Mise en place des points de contrôle

Evaluation et suivi pédagogique

- Evaluation pédagogique : exercices pratiques et mise en situation
- Evaluation de la satisfaction : questionnaire à chaud
- Formation non diplômante, attestation de formation sur demande

Supports de Formation

- Procédure Simplifiée
- Logiciel

Contact : 04 90 07 51 58

contact@equalog.fr

Date de dernière mise à jour : 28/05/2026